

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## du 29 avril 2011

L'an deux mille onze, le vingt neuf avril à 18h, le Conseil municipal, convoqué le 26 avril 2011, s'est réuni salle des mariages, sous la présidence de M. Jean-Michel TISON, Maire.

### Etaients présents :

Mmes et MM. Jean-Michel TISON, Jean SEURON, Nicole BETREMA, Gilbert LAINE, Dany D'AMICO, Eric DELVAUX (procuration de M. Fabien LUSSIEZ), Yannick LECLERC, Ludovic BLIMER, Claude REGNIEZ, Roland PONSOT, Carole PLACIDE (procuration de Mme LE PESSEC).

### Absent(es) excusé(es) :

Mme Christine LE PESSEC, M. Fabien LUSSIEZ

### Absent(e)s :

Melle Chantal DESVIGNES, M. Michel POULAIN

Secrétaire de séance : M. Jean SEURON

*Monsieur le Maire procède à la lecture des délibérations prises pour les demandes de subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et du Fonds Départemental de Solidarité Territoriale.*

*Aucune observation n'est formulée.*

## EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

### 1- COMPTE DE GESTION 2010

Monsieur le Maire présente les résultats du Compte de Gestion de l'exercice 2010, présenté par Melle Véronique DERONNE, Comptable de la Trésorerie de Douchy-les-Mines.

Ce document reprend les prévisions budgétaires, les émissions de titres et de mandats et les résultats de l'exercice.

#### Résultats propres de l'exercice :

##### *1. Section d'investissement :*

<u>Recettes :</u>	Prévisions	1 898 944,87 €
	Titres émis	785 197,80 €

<u>Dépenses :</u>	Prévisions	1 898 944,87 €
	Mandats émis	1 142 319,39 €

<u>Résultat de l'exercice :</u>	- 357 121,59 €	- 357 121,59 €
---------------------------------	----------------	----------------

## 2. Section de fonctionnement :

<u>Recettes :</u>	Prévisions	1 739 305,71 €	
	Titres émis	1 241 728,50 €	
<u>Dépenses :</u>	Prévisions	1 739 305,71 €	
	Mandats émis	1 206 795,71 €	
<b><u>Résultat de l'exercice</u></b>		<b>+ 34 932,79 €</b>	<b>+ 34 932,79 €</b>

<b>Soit un résultat de l'exercice de</b>	<b>- 322 188,80 €</b>
--	-----------------------

## ✚ Résultats d'exécution à la clôture de l'exercice 2010 :

### 1- Section d'investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2009	- 406,89 €	
Résultat de l'exercice 2010	- 357 121,59 €	
<b><u>Résultat de clôture :</u></b>	<b>- 357 528,48 €</b>	<b>- 357 528,48 €</b>

### 2 Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de l'exercice 2009	574 411,59 €	
Part affectée à l'investissement 2010	- 102 809,31 €	
Résultat de l'exercice 2010	+ 34 932,79 €	
<b><u>Résultat de clôture :</u></b>	<b>506 535,07 €</b>	<b>+ 506 535,07 €</b>

<b>Résultat global de clôture de l'exercice 2010</b>	<b>+ 149 006,59 €</b>
--	-----------------------

Monsieur le Maire soumet au vote le compte de gestion de Melle le Percepteur.

### Décision du Conseil municipal

*A l'unanimité, le Conseil municipal vote le compte de gestion présenté par Melle Véronique DERONNE, Comptable à la Trésorerie de Douchy-les-Mines.*

## 2-COMPTÉ ADMINISTRATIF 2010

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif 2010 qui s'établit comme suit :

### 1- Section d'investissement :

Réalisations de l'exercice :	Dépenses :	1 142 319,39 €	
	Recettes :	785 197,80 €	
Reports de l'exercice 2009		- 406,89 €	

<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 357 528,48 €</b>	<b>- 357 528,48 €</b>
----------------------------------	-----------------------	-----------------------

## RESTES à REALISER

A reporter en 2011	Dépenses	526 382,67 €	
	Recettes	623 272,32 €	
<b>Soit un total de</b>		<b>+ 96 889,65 €</b>	<b>+ 96 889,65 €</b>

## **2 Section de fonctionnement :**

Réalisations de l'exercice :	Dépenses :	1 206 795,71 €
	Recettes :	1 241 728 50 €
Reports de l'exercice 2009		+ 471 602,28 €

<b>RESULTAT de FONCTIONNEMENT</b>	<b>+ 506 535,07 €</b>	<b>+ 506 535,07 €</b>
-----------------------------------	-----------------------	-----------------------

## RESULTATS CUMULES

Section d'Investissement		Section de Fonctionnement		Total cumulé
<b>Dépenses :</b>	<b>1 669 108,95 €</b>	<b>Dépenses</b>	<b>1 206 795,71 €</b>	<b>2 875 904,66 €</b>
<b>Recettes :</b>	<b>1 408 470,12 €</b>	<b>Recettes :</b>	<b>1 713 330,78 €</b>	<b>3 121 800,90 €</b>

Monsieur le Maire, avant de quitter l'assemblée pour permettre le vote du Conseil, constate la similitude entre les éléments du compte administratif qu'il présente au titre de 2010 et ceux du compte de gestion de Melle DERONNE évoqué juste avant ce point.

Il fait part de sa satisfaction, dans un cadre budgétaire de plus en plus contraint, d'avoir pu dégager un excédent de gestion, même si ce n'est pas sa priorité, alors même que l'essentiel des projets retenus en commun, qui sont d'envergure, sont en cours de réalisation voire même finalisés.

Il ajoute par ailleurs que le vote du compte administratif par les élus s'analyse comme une marque d'adhésion à la stratégie et à la réalisation des projets de l'année échue. Il rappelle enfin que les délégations (par nature provisoires) qu'il a octroyées, tant aux adjoints qu'aux conseillers délégués sont avant tout une marque de confiance laquelle doit, naturellement, être réciproque.

Monsieur le Maire quitte ensuite l'assemblée.

Monsieur Gilbert Laine, doyen de l'assemblée, prend la présidence pour faire voter le compte administratif 2010.

### Décision du Conseil municipal

**Par 8 voix POUR, 2 CONTRE (Mme D'Amico et Mme Placide) et 2 ABSTENTIONS (Mme Le Pessec et M. Blimer) le Conseil municipal approuve le compte administratif 2010.**

### **3 AFFECTATION DES RESULTATS 2010**

Monsieur le Maire, qui a repris la présidence, propose à l'assemblée d'affecter les résultats de l'exercice 2010.

#### **Décision du Conseil municipal :**

*A l'unanimité, le Conseil municipal constatant que le compte administratif 2010 fait apparaître :*

- *un besoin de financement en section d'Investissement de 357 528,48 €*
- *un excédent de fonctionnement de 506 535,07 €*
- 

*décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :*

*\* affectation en réserves R 1068 en investissement : 357 528,48 €*

*\* report en fonctionnement R 002 : 149 006,59 €*

### **4- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2011**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le produit des taxes directes locales à taux constants c'est-à-dire aux taux d'imposition communaux de 2010 multipliés par les bases d'imposition prévisionnelles 2011, s'élèverait à 344 843 euros.

Ce produit à taux constants, augmenté des allocations compensatrices versées par l'Etat, permettant d'équilibrer le budget, Monsieur le Maire se dit défavorable à l'augmentation de la part municipale et propose de garder les taux de 2010 et de porter le coefficient de variation proportionnelle à 1,000000.

#### **Décision du Conseil municipal**

*Après discussion, le Conseil municipal, à l'unanimité, vote le coefficient de variation proportionnelle à 1,000000.*

*Les taux d'imposition 2011 sont donc fixés à :*

- *Taxe d'habitation : 17,56*
- *Taxe foncière sur le bâti : 18,73*
- *Taxe foncière sur le non bâti : 78,39*

*pour un produit fiscal attendu de 344 843 €.*

### **5- BUDGET PRIMITIF 2011**

Monsieur le Maire fait distribuer les documents budgétaires nécessaires à l'étude du budget primitif 2011 et indique au Conseil que les membres de la Commission des finances (dont ses Adjoints) ont participé activement à la réalisation du document qui va être présenté et discuté lors d'une réunion qu'il a organisée il y a deux semaines environ.

Il rappelle que le budget primitif est un budget prévisionnel, qu'il est obligatoire et que des modifications peuvent, le cas échéant, être apportées par le vote de décisions modificatives ultérieures.

Il précise enfin que, suite à la réforme de la Taxe Professionnelle, ont été créés des Fonds Nationaux de Garantie Individuelle de Ressources.

Désormais la Taxe Professionnelle est remplacée par :

- une Contribution Economique Territoriale, composée d'une cotisation foncière des entreprises, d'une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et d'une imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux
- une fraction des frais d'assiette et de recouvrement des impôts locaux (perçue auparavant par l'Etat), une fraction des droits de mutation à titre onéreux, une taxe sur les surfaces commerciales et un reliquat de la taxe sur les conventions d'assurances
- un complément de dotations budgétaires.

Pour 2011 le montant des taxes, dotations et participations versées par l'état devraient être identiques à celles attribuées en 2010.

Monsieur le Maire rappelle et confirme que le budget qu'il propose prend en compte les orientations et projets décidés par les membres du conseil élus en 2008 et s'inscrit dans une démarche de continuité et de fidélité à la réalisation des engagements pris en commun à l'époque.

De plus ce budget prévisionnel présente cette particularité de permettre, autant que faire se peut, d'autofinancer les projets par le biais entre autres de subventions et s'efforce d'éviter de recourir à un taux d'endettement important de la Commune.

Puis il donne lecture du document préparatoire qui a été établi sans augmentation des taxes directes locales et qui se présente comme suit :

### **Section de FONCTIONNEMENT**

#### **Dépenses :**

Chapitre 011	Charges à caractère général	334 643,19 €
Chapitre 012	Charges de personnel	505 679,00 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues de fonctionnement	10 000,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre entre sections	7 872,20 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	134 700,00 €
Chapitre 66	Charges financières	40 000,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	300,00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	84 422,20 €

<b>TOTAL</b>	<b>1 117 616,59 €</b>
--------------	-----------------------

#### **Recettes :**

Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	149 006,59 €
Chapitre 013	Atténuations de charges	40 000,00 €

Chapitre 70	Produits des services	17 950,00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	606 109,00 €
Chapitre 74	Dotations et participations	282 551,00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	22.000,00 €

<b>TOTAL</b>	<b>1 117 616,59 €</b>
--------------	-----------------------

**Section d'INVESTISSEMENT par Opération et avec les Restes à Réaliser**

**Dépenses :**

Non affecté		400 828,48 €	
dont	Solde d'exécution d'investissement reporté	357 528,48 €	
	Remboursement capital emprunt	43 300,00 €	
Op 105	Réhabilitation Ecole HQE		RAR 57 718,96 €
Op 141	Mise en accessibilité Voirie et ERP	16 000,00 €	
Op 15	Bâtiments communaux Rénovation	25 088,43 €	
Op 17	Hôtel de Ville	2 500,00 €	RAR 2 000,00 €
Op 18	Achat matériel technique	3 000,00 €	RAR 1 571,58 €
Op 215	Achat matériel incendie	1 325,24 €	
Op 24	Eglise	6 673,68 €	
Op 25	Espace numérique	1 487,67 €	RAR 16 483,39 €
Op 26	Commerces/Locaux techniques	95 900,50 €	RAR 200 000,00 €
Op 261	Nouveaux locaux techniques	196 500,00 €	
Op 280	Vestiaires stade municipal		RAR 4 137,24 €
Op 30	Aménagement trottoirs-Voirie	208 013,95 €	RAR 1 300,00 €
Op 31	Voirie et réseaux Rues Nation et Haspres	42 729,00 €	RAR 229 403,81 €
Op 32	Eau rues pauvre et Calvaire	961,58 €	RAR 13 767,69 €

<b>TOTAL</b>	<b>1 001 008,53 €</b>	<b>RAR 526 382,67 €</b>
--------------	-----------------------	-------------------------

**Soit** **1 527 391,20 €**

## Recettes :

Non affecté	628 931,88 €	RAR	370 711,66 €
<b>dont</b> 021 Virement de la section de fonctionnement	7 872,20 €		
Amortist subvention équipement	7 872,20 €		
FCTVA	80 721,00 €		
TLE	15 000,00 €		
1068 Excédents de fonctionnement	357 528,48 €		
Subvention du GFP	84 938,00 €		
Vente local communal	75 000,00 €		
Op 17 Informatique Multimédia Mairie		RAR	118 825,76 €
Op 26 Commerces/Locaux techniques	24 741,00 €		
Op 261 Nouveaux locaux techniques	196 500,00 €		
Op 280 Vestiaires stade municipal		RAR	72.988,00 €
Op 30 Aménagement trottoirs-Voirie	42 514,00 €		
Op 31 Voirie et réseaux Rues Nation et Haspres	11 432,00 €	RAR	60 746,90 €
<b>TOTAL</b>	<b>904 118,88 €</b>	<b>RAR</b>	<b>623 272,32 €</b>

**Soit** **1 527 391,20 €**

## Décision du Conseil municipal :

**Par 11 voix POUR, 1 voix CONTRE (Mme D'Amico) et 1 ABSTENTION (M.Blimer), le Conseil municipal vote le budget primitif 2011 qui s'élève ainsi à :**

**\*Section de fonctionnement : Dépenses : 1 117 616,59 €  
Recettes : 1 117 616,59 €**

**\*Section d'investissement : Dépenses : 1 527 391,20 €  
Recettes : 1 527 391,20 €**

## 6- DIVERS

### Eglise

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'entretien qu'il a eu dernièrement avec le service communication de la CAPH –en vue de la parution d'un article dans le magazine mensuel « Horizons » où il y faisait part que l'église était toujours fermée et qu'il s'étonnait de ne pas avoir de nouvelles de la CAPH.

Sans qu'il y ait de relation de cause à effet il se félicite néanmoins d'avoir récemment eu connaissance que les travaux de restauration de l'église étaient programmés pour le 1<sup>er</sup> juin 2011.

A ce sujet une réunion entre les différents intervenants, le représentant de la CAPH et ceux de notre commune s'est déroulée le jeudi 21 avril 2011.

Il a, dès le lendemain, comme il s'y était engagé, adressé une information écrite à l'ensemble de la population à ce sujet.

Ainsi, fin mai les échafaudages seront installés, et dès novembre, le passage sur le côté de l'église et celui des garages seront inaccessibles. Un courrier sera envoyé aux riverains concernés pour qu'ils prennent leurs dispositions.

#### Espace Numérique de Proximité

Madame Bétréma rappelle l'inauguration de l'ENP le samedi 14 mai 2011, et l'ouverture au public le mardi 17 mai.

Le nouvel animateur prend les inscriptions jusqu'au 6 mai ; 22 enfants de 6 à 13 ans sont déjà inscrits pour le mercredi matin.

Des flyers seront prochainement distribués dans les boîtes à lettres.

#### Plan Climat territorial

Mme Bétréma rappelle aux conseillers faisant partie de la commission Plan Climat territorial que la Conseil Développement de la Porte du Hainaut se réunit le mercredi 04 mai à 18 heures, salle Claude Berri au Site minier de Wallers-Arenberg.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil municipal est levée.**

Le Maire,  
Jean Michel TISON

